

Justificatif généré le 20/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

20/04/2022

Département de publication :

(94) Val-de-Marne

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=288533>

N° d'annonce :

19401515528682-2022J00202_2022-04-13

L'INSTANT PRESENT

Société à responsabilité limitée à associé unique

50 Rue Marc Sangnier, 94700 Maisons Alfort

R.C.S. : CRETEIL 841 661 515

Activité : enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs

Tribunal de commerce de Créteil

Jugement d'ouverture – Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire

Jugement en date du 13 avril 2022

Grefe du Tribunal de Commerce de Creteil. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 septembre 2021, désignant liquidateur M^e Souchon Alain François 6 Boulevard Jean Baptiste Oudry 94000 Créteil. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

Procédures de redressement ou de liquidation judiciaire des entreprises(Décret no 85 - 1388 du 27 / 12 / 1985) -Procédures d'insolvabilité(Règlement communautaire no 1346 du 29 / 05 / 2000) -Procédures de sauvegarde des entreprises(Décret no 2005 - 1677 du 28 / 12 / 2005)